



## Blâme suite à un excès de vitesse avec la voiture de service

Par **Vincent 87**, le **04/09/2019** à **02:17**

Bonsoir, je suis inspecteur du permis de conduire . Nous sommes au ministère de l'intérieur mais rattaché en DDT.

J'ai reçu un blâme suite à un excès de vitesse avec la voiture de service en juin 2019.

J en avais déjà fait un en 2018 au même endroit.

Je souhaiterais contester cette sanction.

Il n'y a rien qui parle de ça dans le règlement intérieur et aucune note de service qui en parle.

Quelles sont les démarches à faire ?